

TARIFS MENSUELS HORS PÉRIODE PROMOTIONNELLE

LES OFFRES ET LES TARIFS

FORMULE TV CARAÏBES - 15 €/mois - ABONNEMENT 12 MOIS OU 24 MOIS ⁽¹⁾

LES PACKS ET OPTIONS - ABONNEMENT MENSUEL ⁽²⁾

PACK CINÉMA CARAÏBES	PACK SPORT CARAÏBES 1	PACK SPORT CARAÏBES 2	PACK MONDE	PACK CINÉMA CARAÏBES (HORS CHAINES CHARGE)	OPTION BEIN SPORTS
15 €/mois	15 €/mois	15 €/mois	15 €/mois	12,99 €/mois	14 €/mois

RÈGLES DE GESTION ET COÛTS D'ACCÈS

FRAIS D'ACCÈS - COÛTS LIÉS AU MATÉRIEL DE RÉCEPTION SATELLITE

FRAIS D'ACCÈS

49€ (offerts)

COÛTS LIÉS À LA RÉCEPTION PAR SATELLITE

(hors opérateur tiers)

- Mise à disposition du décodeur satellite : inclus
- En option - Parabole, kit de fixation et installation ⁽³⁾ :
 - 86€ en cas de paiement mensuel
 - 84,75€ en cas de paiement comptant
 - 30€ par appartement pour une installation en collectif

MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA FORMULE TV CARAÏBES ET DES PACKS TV CARAÏBES

Paiement par prélèvement mensuel (sur compte bancaire ou postal) ou paiement comptant

Pour la formule TV CARAÏBES et les packs et options TV CARAÏBES : le mois en cours de souscription est facturé au prorata temporis.

FRAIS DIVERS

FRAIS DE REJET DE PRÉLÈVEMENT

5€

(1) Offre valable pour tout nouvel abonnement de 12 ou 24 mois (+ le mois en cours) par satellite au tarif de 15€/mois pendant 12 ou 24 mois (+ le mois en cours facturé au prorata temporis). Hors frais d'accès et coûts liés aux services, à l'installation et aux matériels de réception. Frais d'accès de 49€ offerts. Décodeur inclus. À l'issue des 12 ou 24 mois (+ le mois en cours), votre contrat d'abonnement est renouvelé pour des durées successives de 12 mois au tarif hors promotion en vigueur à la date de reconduction de votre contrat, sauf résiliation.

(2) Packs et options avec abonnement mensuel disponibles en complément de la formule TV CARAÏBES. À défaut de résiliation, les packs et options seront tacitement reconduits pour des durées successives d'un mois au tarif en vigueur au jour de la reconduction. Vous pouvez demander la résiliation à tout moment. Elle sera effective à la fin de la période mensuelle au cours de laquelle la demande a été faite sous réserve que cette demande ait été effectuée au plus tard un jour avant la date d'échéance mensuelle. À défaut, la demande sera prise en compte pour l'échéance suivante. Le mois en cours sera facturé au prorata temporis.

(3) Forfait comprenant : l'installation d'un équipement d'une hauteur maximale de 7 mètres au sol, la pose et fourniture d'une antenne simple tête et fixation et d'un câble faible perte en apparent reliant l'antenne au décodeur (20 mètres maximum). Prestations hors forfait facturables sur devis.

Plus d'informations sur www.tvcaribes.tv et en boutique.

TARIFS MENSUELS PÉRIODE PROMOTIONNELLE

OFFRE PROMOTIONNELLE

JUSQU'AU 31 MARS 2026

**LA PARABOLE ET
SON INSTALLATION
OFFERTES***

* Offre valable aux Antilles-Guyane du 19 février au 31 mars 2026 pour tout nouvel abonnement (toute personne non abonnée aux offres TV CARAÏBES ou CANAL+ au cours des 6 derniers mois) de 12 mois (+ le mois en cours) à la formule TV CARAÏBES en réception individuelle par satellite uniquement, non compatible avec un abonnement via un opérateur satellite tiers.

Pour un abonnement par satellite (hors opérateurs tiers) : parabole et installation standards offertes uniquement chez les distributeurs participants à l'opération. Offre valable pour une installation réalisée à l'adresse de l'abonnement souscrit dans un délai de 2 mois à compter de la souscription sinon facturées aux tarifs de 86€ en cas de paiement mensuel, 84,75€ en cas de paiement comptant, 30€ par appartement pour une installation en collectif. Forfait comprenant : l'installation d'un équipement d'une hauteur maximale de 7 mètres au sol, la pose et fourniture d'une antenne simple tête et fixation et d'un câble faible perte en apparent reliant l'antenne au décodeur (20 mètres maximum). Prestations hors forfait facturables sur devis.